

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 12.066

L'An deux Mille Douze, le 20 avril à 17 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 13 avril 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 13 avril 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. CHABASSE, M. COASSIN, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme MAIRE, M. MEGLIO, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. CAU représenté par Mme DOUMECQ
M. DENIS représenté par M. MERLE
Mme DESCHANP représentée par Mme CIRAUD-LANOUE
M. GUIARD représenté par Mme MAIRE

ETAIENT ABSENTES-EXCUSEES : Mme BARRAUD DUCHERON, Mme LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 31

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : MUSEE DE ROYAN – DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2012

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

Le programme culturel du musée de Royan prévoit les expositions et animations suivantes pour l'année 2012 :

- Exposition *Guillaume GILLET, architecte des Trente Glorieuses*
- Exposition *Nadu MARSAUDON, graphisme, peinture et grands décors à Royan depuis 1950*

Le coût global est estimé à 69 117,04 €HT.

Ces expositions et animations dépassant le cadre strict de la ville de Royan, il est proposé de demander une subvention au taux maximum, auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime et du Conseil Régional de Poitou-Charentes, notamment dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable.

D'autre part, au titre du programme des investissements pour l'année 2012, le musée souhaite installer sur les verrières des filtres anti-UV, afin de garantir les conditions de conservation préventive requises pour l'exposition des œuvres, pour un montant de 7 000 €HT et souhaite également acquérir des œuvres pour enrichir ses collections, pour un montant estimé à 5 000 €HT.

Il est également proposé de solliciter une subvention au taux maximum, auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime et du Conseil Régional de Poitou-Charentes, notamment dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable, au titre du programme d'investissement de l'année 2012 du musée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de solliciter une subvention au taux maximum, auprès du Conseil Général de la Charente-Maritime, du Conseil Régional de Poitou-Charentes, notamment dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable, pour le programme des expositions et animations organisées au musée de Royan au cours de l'année 2012, ainsi qu'au titre du programme des investissements de l'année 2012, concernant l'installation de filtres anti-UV sur les verrières et l'enrichissement des collections du musée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 24 avril 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD